

ALVEA - T-PSO
Actipole Les Tours

46400 ST LAURENT LES TOURS

Tél.: 05 65 38 18 96

Fax :

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS au capital de 18 531 390 €

324 958 198 R.C.S. AGEN. N° TVA : FR 65 324 958 198

Siège social : 898 Route de la Teinture

47200 Montpouillan

www.proxi-totalenergies.fr



Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

DUPLICATA

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

FACTURE
FP06137958

1/1

ADRESSE DE LIVRAISON	.	ADRESSE DE FACTURATION
	BOUSCA BOIS SARL	
	BOUCLE DU MAZER	
	46270 LINAC	
N° CLIENT	DATE	
SCE/85825145	01/08/2024	

. BOUSCA BOIS SARL
LE MAZER

46270 LINAC
SIREN : 450347224

Nos conditions générales de ventes:

https://www.proxi-totalenergies.fr/media/pdf/CGV_T-PSO.pdf

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U. T.T.C.	P.U. H.T.	P.U. NET H.T.	MONTANT H.T.
ATTESTATION POUR FISCALITE REDUITE VALABLE JUSQU'AU 27/06/2027					
P00972 Excellium Pro NR taux réduit	1500,00 L			735,50 /1000L	1103,25
Produit P00972 : L EXCELLIUM PRO NON ROUTIER est un Gazole Non Routier de qualité supérieure - Carburant taxé pour des usages agricoles ou forestiers					

CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	% TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL	
LCR	1 103,25	20	220,65	€ H.T.	1103,25 E
20j nets				€ T.V.A.	220,65 E
ÉCHÉANCE	21/08/2024			NET A PAYER	1323,90 E



Un petit geste pour la planète : optez pour la dématérialisation de vos factures !

Fioul
Carburants-Lubrifiants
STATIONS ELAN-TotalEnergies CONTACT
CARTES de TotalEnergies
Gaz naturel-Electricité
Additive-CLEANMAX
Pellets-Bûches
Photovoltaïque-CEE
Bornes Electriques

ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,

- L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.

Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code du Commerce créé par Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

Alvéa - T-PSO
477 Boulevard Alfred Daney
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX

▼ Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessus

N° CLIENT	85825145	N°	FP06137958
DATE	01/08/2024	NET A PAYER	1 323,90
LCR			



TotalEnergies